



## **CR officieux UNSA du CVU du 4 décembre 2013**

- mise en place d'un Comité de pilotage « Théâtre spectacle vivant ». L'objectif est d'harmoniser l'action théâtrale d'une part entre les deux équipements de théâtre (Espace Bernard Marie Koltès et Amphi Deléage) et d'autre part entre la programmation, l'enseignement et la recherche dans cette matière. Cette démarche s'inscrit dans celle plus globale d'une commission culture qui sera lancée à partir de 2014. On pourra également envisager par la suite des programmations dans les sites délocalisés si ceux-ci sont demandeurs et appuient l'initiative. Il faut noter que seules 4 universités en France disposent d'un équipement théâtral propre et dédié.

La proposition de Comité de pilotage « Théâtre spectacle vivant » est approuvée à l'unanimité.

### Informations :

- l' Association Sportive de l'UL est 1<sup>ère</sup> au challenge national des AS des universités, et ceci pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

- le 12/12/13, signature de l'accord cadre entre l'UL et le CROUS. Les remarques émises lors de la séance du CVU consacrée à l'examen de cette convention ont été incluses dans cet accord.

- activation prochaine d'un groupe de travail « Vivre ensemble, lutte contre les discriminations. Un DU sur ce thème est en place à Metz. Il y aura un appel à des responsables de composantes. La difficulté consiste à identifier les situations liées à ces phénomènes.

- collecte au profit de l'épicerie solidaire Agorae sur Nancy auprès des personnels. Actuellement 60 étudiants sont bénéficiaires des prestations d'Agorae.

- statut de l' élu : Le CT a travaillé à un projet de statuts de l' élu du CT. Les élus du CHSCT bénéficient d'un statut national. Il devrait y avoir un statut des élus décliné à partir du statut de l' élu du CT. Et il faudrait étudier à part un statut de l' élu étudiant, d'ici mars-avril 2014.

- lancement d'une action « Jardin(s) partagé(s) » menée par une association étudiante, de le site de la FST à Vandoeuvre. Cette démarche a vocation à être étendue ultérieurement sur d'autres sites de l'UL.

- le Bureau de la vie étudiante a été réactivé sur l'agglomération messine.

- la présentation du bilan de la DVUC est reporté à janvier 2014

### Reprise de l'ordre du jour :

- Le CVU approuve le projet de compte rendu de la réunion du 16/10/2013, à l'unanimité moins deux abstentions (deux conseillers absents à cette séance).

- Mise en place d'une commission Handicap (instance politique) chargée d'instruire un schéma d'action sur le handicap à proposer au CA. Cette commission inclut des partenaires extérieurs. La Dir Comm et la DVUC participeront à cette commission. Celle-ci vient en complément d'un comité plus opérationnel qui comporte des réunions de toutes les directions de l'UL, ou à peu près.

A l'UL, environ 300 étudiants se déclarent annuellement comme handicapés dont 200-250 nécessitent un accompagnement, parfois lourd. Le nombre des étudiants handicapés s'accroît chaque année. Cette année on en compte 40 de plus que l'an dernier. L'accompagnement de ces étudiants a coûté 650 k dont 450 k€ apportés par le ministère.

Il est proposé que la commission travail sur le rythme de l'année civile.

La commission handicap est approuvée à l'unanimité.

- FSDIE

- 4eme tranche d'attribution de financements à des projets. Ceci pour terminer 2013. Il y a eu 27 demandes de subvention, dont 2 ont reçu un avis défavorable et 5 ont été réajustées. Maintenant que le site de Metz dispose d'un correspondant en poste à la MDE du Saulcy, on retrouve les dynamiques antérieures, avant le dépôt de nombreux projets messins.

L'enveloppe attribuée au FSDIE a été dépensée à 30 k€ près, sachant par ailleurs que le président avait accepté une rallonge des crédits à hauteur de 50k€.

La proposition d'attribution de subventions est approuvée à l'unanimité.

Un représentant UNSA émet le souhait que le CVU puisse bientôt examiner un compte rendu des activités financées.

- Attribution d'une subvention aux organisations étudiantes au regard de la participation de leurs élus aux instances. La répartition s'effectue sur une base de 16k€ ramené à un réel de 10 k€ en raison d'un certain absentéisme. La répartition est effectuée sur la base d'une somme socle au nombre d'élus et d'une part calculée sur la base de participation (présence ou représentation) aux instances.

Cette proposition de répartition est approuvée par le CVU.

- présentation des critères d'attribution et de répartition du FSDIE pour 2014. Cve document comporte un « chapeau » politique et décrit les différentes enveloppes : part social, soutien aux organisations représentatives étudiantes, soutien aux projets. Certaines dispositions sont précisées comme la signature préalable des chartes de bonne conduite, l'obligation d'utiliser l'interface FSDIE pour l'examen des projets, la suppression de la part forfaitaire pour l'aide aux organisations étudiantes. A la demande d'un représentant UNSA, le rapport entre le plafond des aides à projet selon qu'il s'agit d'un projet de filière ou d'un projet transversal est porté de 1 à 2 à 1 à 3.

L'instance pour un appel éventuel sera le CVU et son Vice-Président.

Le CVU approuve ce document.

- Convention de partenariat avec CAPS'UL pour 2013. Elle est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

Le CAS UHP devrait voter sa dissolution à l'AG prévue le 10/12.



- Question du salariat étudiant : l'Observatoire de la Vie Etudiante estime la part des étudiants salariés à 34%, les données UL (avec des critères différents) est de 13%.

Le CVU valide l'adhésion de l'UL à la Charte sur le salariat étudiant mise en place par le Conseil de la Vie Etudiante du Grand Nancy.

Il faudra poursuivre des travaux autour du statut d'étudiant salarié.

- Désignation des membres du CVU siégeant au comité technique B2E (bonus engagement étudiant). L' élu représentant du personnel sera F. Lopicque, l' élu représentant des étudiants sera O. Meffe.

- Le taux de présence des élus au CVU varie selon les collèges.

### **Remarques diverses :**

Il sera envisagé de publier une liste de tous les comités et commissions auxquels participent les élus des conseils.

Un représentant des personnels UNSA rappelle, en son nom et en celui de plusieurs conseillers qu'il serait souhaitable que le CVU puisse se tenir une fois par an sur le site nancéien et que, de même, une réunion par an des autres conseils, CA, CS, CF, se déroule à Metz.